

CONVENANCE ET RESISTANCE EN F.L.E.
(FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE)
LE CAS DES ETUDIANTS CHINOIS

ANNE CHARMET-EVELYNE MARTIN

I.L.C.F.

Université Catholique de Lyon
25, Rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02.

This article defines *convenience* in foreign language teaching as a necessity to adapt teaching process to students' needs and expectations. On the basis of their teaching experience with Chinese learners, Ms Charmet and Ms Martin present a thorough error analysis and thus propose a method which is conform to Chinese way of thinking as well as to Chinese learning habits: amusing activities which lead students from repetition drills to a reflective and creative language use, with special attention to phonological difficulties.

L'enseignement d'une langue étrangère amène à s'interroger sur les phénomènes de convenance et de résistance. Avant d'évoquer „ce qui est en accord avec les usages, les bienséances” (les convenances, et qui constitue sans doute une partie du contenu d'un enseignement de langue, le „bon usage” de la langue et de la culture d'un pays), le Petit Robert définit la convenance, „caractère de ce qui convient à sa destination” et aussi „ce qui convient à quelqu' un”. L'enseignement du F.L.E. (et d'une manière plus générale, l'enseignement des langues) a ainsi depuis plusieurs décennies mis l'apprenant au centre de la démarche pédagogique, en s'interrogeant sur les goûts et les besoins des étudiants, pour que l'enseignement qu' on leur propose soit approprié, et gagne ainsi en efficacité. Ce qui peut sembler une évidence doit être en fait une préoccupation constante de l'enseignant, qui sera amené à toujours remettre sur le métier son enseignement, afin de l'adapter à un public toujours dissemblable.

En effet, si cet enseignement ne convient pas aux étudiants, s'il n'est pas totalement adapté, on verra apparaître des résistances, que le Petit Robert définit comme „fait de résister, d'opposer une force (à une autre), de ne pas subir les effets (d'une action)” et aussi comme „force qui s'oppose à (une autre), tend à l'annuler”.

Etudiant et enseignant risquent alors de s'épuiser en opposant leurs forces... tout en pensant bien faire.

Il est cependant difficile pour les étudiants d'exprimer leurs goûts et leurs besoins: ils n'ont pas encore la langue, mais pas non plus (en général) de compétences en didactique, pédagogie, linguistique... pour vraiment prendre la mesure de ce qui leur convient et l'énoncer clairement.

Le meilleur moyen à la disposition de l'enseignant de F.L.E. est alors de voir quelles sont les résistances des étudiants, les analyser, les comprendre, pour mieux découvrir les convenances des étudiants, ce qui leur est adapté et leur permettra de progresser dans l'acquisition de la langue et de la culture françaises.

Pour la deuxième année consécutive, de nombreux étudiants de Chine populaire viennent en France pour étudier le français, et ce nouveau public „résiste” à sa façon à certaines des techniques bien rodées de l'enseignement du F.L.E. La description des résistances observées, puis leur analyse, vont permettre de mettre en évidence les besoins des étudiants et de rechercher les moyens appropriés pour remédier aux problèmes rencontrés.

Les deux non spécialistes du chinois que nous sommes ne prétendent pas faire une présentation approfondie de la langue et de la culture chinoises. Simplement, nous tenterons de mettre en évidence les lignes principales de ce qui peut nous aider à une meilleure compréhension de notre public.

I. DIFFÉRENCES CULTURELLES: MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET TRADITIONS CULTURELLES.

A) Convenances et résistances observées:

Tout étudiant étranger venant séjourner en France, quelle que soit la durée de ce séjour, se sent en quelque sorte ambassadeur de son propre pays. Ce phénomène est parfois explicite lorsque l'étudiant vient en groupe accompagné, car le responsable du groupe y fait souvent référence. Cependant dans un contexte individuel, on peut le remarquer, même si cela se situe à un niveau inconscient.

Dès le départ, l'individu arrivant à l'étranger a une vision globalisante de son pays et de sa culture ainsi que de la France. Son esprit va fonctionner de façon systémique. Par un réflexe d'auto-protection, l'étudiant aura des difficultés à présenter son propre pays et sa propre culture sous des aspects négatifs. L'étudiant chinois est choqué par le type de questions posées ou d'affirmations assénées de prime abord par le locuteur français qui entre en contact avec lui. Il a l'impression de devoir se

justifier par rapport à une „supposée” absence de liberté d’expression, un état social féodal, une économie archaïque.

Face à son vécu d’étudiant chinois, vivant dans un milieu urbain assez aisé ou plutôt aisé pour pouvoir séjourner en France pendant plusieurs années, il va se considérer agressé ou méprisé dans son appartenance culturelle individuelle et collective. Il y a peu un étudiant vivant depuis deux ans à Lyon manifestait de vives critiques quant à la façon dont la Chine était représentée à la télévision française: tous les reportages qu’ il a vus présentaient des régions fort éloignées des grands centres, une population très pauvre, un manque évident d’infrastructures ou alors des aspects „folkloriques” de la Chine loin des centres commerciaux, des rues à l’occidentale, de la nouvelle technologie, des entreprises „capitalistes”.

Devant ces discours français qui lui semblent faux et réducteurs, l’étudiant va présenter une image de son pays en accord avec un discours général ambiant dans son pays: modernité, etc...

Par conséquent, va se renforcer le discours de convenance qu’ il porte par rapport à sa propre culture. Ainsi deux étudiants chinois auront-ils du mal à reconnaître au sein d’un groupe hétérogène qu’ ils n’ont pas les mêmes points de vue sur leur société, du moins au début quand ils ne se connaissent pas bien. Il est évident que dans un groupe homogène, composé exclusivement d’apprenants chinois, sera renforcée la vision globalisante qu’ ils présenteront de leur culture.

Ce besoin d’être en accord avec les usages de sa société se retrouve au niveau de l’apprentissage linguistique.

Comme dans d’autres pays asiatiques, la langue écrite est mise en Chine sur un piédestal. Les mots lus, écrits sont plus valorisés que les paroles. Nous étions étonnées de voir en début de session des étudiants chinois, avec 200 heures d’apprentissage du français ou après quelques mois de séjour en France, être incapables de s’exprimer oralement dans un contexte simple et courant. Par contre, dès que l’on demandait de compléter un exercice grammatical à trous, toutes les têtes étaient penchées sur le livre et les mains écrivaient avant même que les yeux n’aient lu l’énoncé. On avait le sentiment d’une mécanique huilée où l’on aurait pu faire remplir sans problèmes des pages entières d’exercices. Or les formes écrites étaient justes mais mal lues à haute voix.

L’enseignement linguistique qu’ ils avaient reçu en Chine avant de venir en France insistait beaucoup sur l’apprentissage par cœur et la répétition des paroles du maître. Leur manuel chinois d’apprentissage du français était principalement composé de dialogues formatés et traduits, suivis d’une explication grammaticale en chinois et de listes de mots traduits. Dans ces conditions, demander à ces étudiants de créer des jeux de rôles signifiait pour eux rédiger des dialogues, puis les lire. Comme ils pouvaient restituer par écrit des passages de dialogues mémorisés, la rédaction était ultra-rapide, mais ils peinaient pour les lire avec une prononcia-

tion et une intonation correctes ainsi qu'avec aisance. Quant à la création personnelle, elle était inenvisageable par eux au départ.

Dans les premiers cours, peut survenir un autre phénomène lié à leur méthode d'apprentissage en Chine. Certains apprenants ont énormément de mal à différencier la consigne donnée oralement par l'enseignant de la production attendue de l'étudiant. C'est ainsi qu'ils ne cessent de répéter non seulement les consignes, mais même parfois tous les mots et interjections émis par le professeur.

Le choc culturel va donc amener l'apprenant de F.L.E. à un certain nombre de résistances par rapport à l'autre et à la culture étrangère.

Changer de lieu, de société, de système culturel peut alors signifier comme possible ou permis ce qui ne l'était pas chez soi (phénomène humain bien connu...). Ainsi des étudiants habitués à un comportement très discipliné entre les murs d'un bâtiment scolaire vont-ils goûter ostensiblement au plaisir du retard en cours et de l'absentéisme. Remarques, rappels à l'ordre oraux et écrits se voient opposer une grande force d'inertie.

Le premier mouvement est un recul, au départ naturel, par rapport à ce monde totalement étranger. Cependant on rencontre des étudiants chinois séjournant à Lyon depuis plus d'un an et vivant en quasi-autarcie: ils connaissent „le quartier chinois”, vivent entre eux et n'ont aucun contact avec les Français si ce n'est les enseignants et secrétaires de l'Institut de langue et les personnels de diverses administrations.

Au niveau de l'apprentissage, l'étudiant peut justifier son recul par rapport au travail personnel demandé en mettant en avant: „Le français est une langue trop difficile”. Cette phrase présentée comme une évidence devient réalité pour lui. De même, l'attitude consistant à répéter que sa difficulté à communiquer provient essentiellement de lacunes lexicales, cette attitude limite, enferme et bloque d'emblée les „jeux” avec la langue, la voix et le corps, et ainsi toute possibilité d'ouverture à l'autre.

L'enseignant devient lui-même représentant type de cette culture autre à laquelle l'étudiant s'affronte. Sur lui vont se déverser toutes les critiques négatives du système français. En globalisant ses points de vue, l'étudiant limite ses observations et ses horizons. Il en oublie qu'il est face à un autre individu, qui lui aussi pourrait se sentir blessé. On assiste alors à un renforcement de la convenance culturelle d'origine et à un durcissement de la résistance au système à découvrir.

B) Analyse:

Dans son ouvrage sur „La pensée chinoise”, M.Granet éclairait les façons d'être des Chinois, résultat d'une civilisation plurimillénaire, qu'un demi-siècle de communisme et quelques récentes années de mondialisation

n'ont sans doute pas profondément modifiées. Il insiste sur le fait que „les Chinois ne subissent volontiers aucune contrainte”, usant d'une formule lapidaire pour caractériser selon lui l'esprit des mœurs chinoises: „ni Dieu, ni Loi”. Il souligne que l'idéal qu' ils entendent réaliser est toujours un idéal de bonne entente, entre les hommes et avec la nature.

„Cette entente des choses et des hommes est un souple régime d'interdépendances ou de solidarités qui jamais ne saurait reposer sur des prescriptions inconditionnelles: sur des Lois [...] Puisque tout dépend de congruences, tout est affaire de convenances.”¹

Nous retrouvons donc bien là, comme surlignée, notre idée de convenances. Un Chinois ne saurait être assidu parce que c' est le règlement, mais parce que cela lui convient. Autrement dit, parce qu' il va trouver dans le cours ce qu' il vient y chercher.

Et que vient-il y chercher? Là encore, M.Granet peut nous éclairer. En effet, il ajoute: „La Loi, l'abstrait, l'inconditionnel sont exclus – l'Univers est un – tant de la société que de la nature [...] De là le mépris de tout ce qui permettrait, induction, déduction, une forme quelconque de raisonnement ou de calcul contraignants, de tout ce qui tendrait à introduire dans le gouvernement de la pensée, des choses, des hommes, rien de mécanique ou de quantitatif. On tient à conserver à toutes les notions, même à celles de Nombre, même à celles de Destin, quelque chose de concret et d'indéterminé qui réserve une possibilité de jeu. Dans l'idée de règles, on ne veut guère voir que l'idée de modèle.”²

A plusieurs reprises, M.Granet évoque le sentiment de la bonne entente, la passion de l'autonomie, le besoin vif de compagnonnage et d'amitié, ainsi que le goût de la conciliation.

En résumé, rien d'abstrait, de théorique, rien de contraignant, rien de rigide et de mécanique. Mais au contraire, encore plus de concret, de correspondances, de ludique, et de bonheur à être en classe...

De plus, un système de scolarisation en grands groupes, où l'écrit et la répétition jouent un grand rôle, ne prédispose pas l'étudiant chinois à se trouver à l'aise dans les situations où l'on attend de lui une expression personnelle originale face au groupe-classe.

Il conviendra donc que l'enseignant garde tout ceci en tête afin d'élaborer des exercices et de proposer des activités qui amènent progressivement l'étudiant à acquérir structures et savoir-faire, en remettant en question ses techniques habituelles, qui semblent si „évidentes” (pour être efficaces avec d'autres groupes linguistiques) qu'on ne songe pas à les questionner.

¹ Granet M., *La Pensée chinoise*, 1968, Albin Michel, p. 478-479 (souligné par l'auteur).

² Idem.

C) Propositions pour la classe:

Dans un premier temps de l'apprentissage linguistique, il est donc préférable de renoncer aux grandes explications théoriques, aux expositions de règles grammaticales, à l'utilisation de concepts abstraits pour les remplacer par des activités plus concrètes, plus ludiques et qui amèneront l'étudiant de manière détournée vers la conceptualisation.

Nous avons sélectionné quelques propositions d'exercices pour illustrer notre démarche:

- partir de modèles et de l'écrit plutôt que de règles:
- choisir parmi différentes formulations la bonne: exercices à choix multiples.
- attribuer des énoncés variés à des personnes différentes et dans des contextes variés.
- remettre en ordre des dialogues en désordre en travaillant deux par deux.
- écrire des poèmes en conservant la structure de base d'un poème donné.
- effacer les mots difficiles d'un texte pour amener les étudiants à reconstituer le sens du texte à l'aide des mots qu'ils connaissent.
- recourir au visuel:
- présentation de cartes postales du pays illustrant un thème lexical étudié, par exemple la montagne.
- utilisation de vidéos pour préparer des mini-enquêtes sur le terrain à l'extérieur de la classe.
- mise en relation de dessins avec les différentes parties d'un texte.
- production de dessins à partir d'un texte comme amorce à des échanges de points de vue.
- jouer sur la créativité:
- partir d'une portion de dialogue imposée et compléter la scène à jouer en trouvant une situation.
- jeux de rôles semi-contraints: réutilisation lexicale et structurale avec ajout d'humour.
- sortir de la classe pour réaliser en équipes des mini-enquêtes.

C'est seulement après ce type d'acquisition pratique de la langue que l'enseignant amènera progressivement les apprenants chinois à la conceptualisation et à la manière de raisonner à la française. Pour ce faire, il utilisera des exercices portant sur l'observation de structures, la découverte et la formulation de règles.

II. LES RÉSISTANCES AU NIVEAU PHONÉTIQUE: LE PROBLÈME DES INTERFÉRENCES

Une des principales résistances des étudiants étrangers au cours de l'acquisition/apprentissage d'une langue seconde porte sur la prononciation. En effet, apprendre un nouveau système phonologique consiste à réorganiser les habitudes articulatoires et intonatives. Dans ce temps d'apprentissage, nous assistons à l'émergence d'un système phonétique d'interlangue.

A) *La mélodie et le rythme:*

Le français est une langue à intonation, comportant des variations significatives de hauteur au cours de la phrase (valeur syntaxique). Le chinois est une langue à tons dont les variations de hauteur au niveau du mot entraînent un changement de signification (valeur lexicale). Les habitudes langagières sont conservées par le locuteur chinois, et transposées dans sa prononciation du français.

Une étude de 1987 de Pei-Wha CHI LEE sur la prononciation du français par des étudiants chinois démontre que ce qui permet le plus sûrement d'identifier un locuteur non francophone comme „Chinois” ou „Asiatique” est non la prononciation défectueuse de certains phonèmes, mais la réalisation incorrecte de l'*intonation* française, perçue alors comme discontinue et monotone. Grâce à de précises analyses de hauteurs et de durées, l'auteur fait apparaître un certain nombre d'éléments contrastifs dans les réalisations des locuteurs français et chinois. Elle montre ainsi une forte corrélation entre la variation de durée et la structure syntaxique, limitant le nombre des syllabes allongées chez les locuteurs français. Par contre, dans la production des Chinois, on constate l'allongement de syllabes non situées à la fin du mot prosodique, ainsi que de mots grammaticaux, ce qui contribue avec la présence de pauses inopportunes à l'impression désagréable de discontinuité.

Au niveau des hauteurs, l'intonation française est caractérisée, pour les phrases déclaratives, par des variations graduelles descendantes (ou ascendantes en position non terminale de phrase) et peut être „représentée par des courbes harmonieuses en pente douce, tandis que celle des Chinois est caractérisée plutôt par un palier plat précédé par une chute brutale et suivi par une montée également brutale.” De plus, Pei-Wha CHI LEE souligne chez les locuteurs chinois „la forme de la ligne de base assez plate et l'absence de hiérarchie de degré de cohésion”, alors qu'en français il existe une hiérarchie de trois niveaux intonatifs qui „expriment le lien plus ou moins fort existant entre les éléments du groupe prosodique.”

L'auteur démontre que les difficultés rencontrées par les Chinois sont dues aux influences du système phonologique.

B) Au niveau des phonèmes:

L'interférence des deux systèmes phonologiques pose là aussi un certain nombre de problèmes. Nous nous appuyons sur le travail de Yan AU-YEUNG, qui dans sa thèse analyse les interférences du chinois dans l'apprentissage du français. Nous retiendrons quelques exemples de voyelles pour en démontrer le mécanisme.

Un certain nombre de voyelles sont communes dans les deux langues et ne posent donc pas de difficultés particulières à des étudiants chinois: [a],[i],[u].

D'autres se trouvent dans les deux langues, mais dans des positions différentes. Ainsi: [e], en chinois est toujours placé dans la diphtongue [eɪ], et les Chinois auront tendance à diphtonguer le [e] français. Par exemple, „répétez” sera prononcé [reɪ-peɪ-teɪ] au lieu de [Repete].

De même [ɛ], se trouve toujours en chinois dans les diphtongues [iɛ] et [yɛ] et de plus seulement après certaines consonnes. Le résultat sera que non seulement la voyelle sera diphtonguée en français, mais la consonne qui précède également modifiée.

Le son [o] qui se trouve en chinois en finale après les consonnes [p/p^h/m/f], sera souvent remplacé à la suite d'autres consonnes par [u] ou par [uo]. Exemples: „tôt” prononcé [tu] au lieu de [to]; „mot” prononcé [muo] au lieu de [mo]

Enfin, certaines voyelles sont absentes du système chinois: [œ], [ø], ainsi que les voyelles nasales. Le chinois est riche de finales avec terminaison nasale.

Il faut donc être doublement attentif: au son lui-même et à sa position dans la syllabe.

C) CONSÉQUENCES SUR LE PLAN PÉDAGOGIQUE

a) Généralités:

En combinant les réflexions inspirées par Yan AU-YEUNG et Pei-Wha CHI LEE, on peut retenir tout d'abord un certain nombre de principes généraux, auxquels l'enseignant doit être attentif pour la correction phonétique:

- ne pas séparer l'enseignement de la phonétique de l'étude globale du français.
- donner la priorité à l'enseignement du contour mélodique.
- utiliser l'intonation comme moyen de correction phonétique et toujours insérer les sons à apprendre dans des structures phonologiques, certaines positions étant facilitantes.

- partir de ce qu’ils savent réaliser pour les amener à ce qu’ils ne savent pas faire.
- favoriser l’audition pour rééduquer l’oreille de l’apprenant.
- enseigner la phonétique à tous les niveaux de l’apprentissage: ce n’est jamais quelque chose d’acquis.
- utiliser le corps pour accompagner le rythme et l’accentuation.
- et bien sûr ne pas perdre de temps à leur enseigner ce qu’ils savent faire!

b) Quelques pistes d’exercices à réaliser:

- utilisation des logatomes (sons dépourvus de signification du type „ba-ba-ba”):
 - pour reproduire seulement l’intonation de phrases enregistrées.
 - pour l’accentuation (accent de groupe en français).
 - comme support mélodique en relation avec les structures syntaxiques. En commençant par des groupes rythmiques de deux ou trois syllabes, avec des expressions non expressives, on fera prononcer des phrases affirmatives, négatives, interrogatives, relatives, etc. On passera ensuite seulement à des phrases et des mots signifiants.
- *scansion de phrases et de groupes rythmiques* accompagnée de battements de mains.
- *fabriquer des saynètes comiques* basées sur les confusions de sons et de mots.
- *souligner la partie accentuée* dans un groupe de mots écrits et entendus.
- *discrimination de sentiments* liés à l’intonation expressive dans des phrases enregistrées.

III. SONS ET GRAPHIES: L’INFLUENCE DES SYSTÈMES D’ÉCRITURE

A) Le problème à résoudre:

En plus de l’interférence des systèmes phonologiques, les systèmes graphiques peuvent contribuer à créer des résistances dans l’apprentissage.

Ici, ce n’est pas l’écriture traditionnelle chinoise, de type idéographique, qui est en question, mais le pinyin.

En effet, depuis 1955, le gouvernement chinois a entrepris une standardisation de la langue puis la mise en place d’une nouvelle écriture. Tout d’abord, le chinois standardisé, le „parler commun” (putonghua), qui est la combinaison de différents dialectes du nord de la Chine, et qui a comme standard la prononciation de Pékin (Beijing) est devenu la langue

officielle dans les écoles chinoises, dans toutes les institutions, à la télévision, à la radio, dans les pièces de théâtre, les films, etc et devait devenir obligatoire dans une période de quinze ans (en 1991).

Ensuite, en 1958, un alphabet phonétique chinois a été instauré (le pinyin).³ Le rôle de cet alphabet phonétique est important dans l'enseignement élémentaire, car c'est grâce à celui-ci que la lecture est enseignée au départ dans les écoles, même si les caractères traditionnels continuent à être enseignés par la suite.⁴

Dans leur apprentissage du français, les étudiants chinois vont se trouver confrontés à des signes utilisés dans les deux alphabets, mais avec des correspondances phonétiques complètement différentes. Les difficultés d'ordre phonétique seront alors redoublées par des difficultés d'ordre graphique.

Nous retiendrons quelques exemples de consonnes pour notre démonstration:

a) Un certain nombre de consonnes sont „sans problème”, car la graphie et la prononciation correspondent dans les deux langues, en tout cas dans un certain nombre de positions:

[m]	[f]	[s]	[n]	[l]
m	f	s	n	l

(Pour les deux dernières, il y a toutefois un risque de confusion chez les locuteurs de la région de Nankin).

b) Certaines consonnes ne posent pas de problème d'articulation, mais seulement de correspondances graphiques, qui peuvent entraîner des confusions:

[p]	s'écrit „b”	en chinois, alors que la lettre „p”	se prononce	[p ^h]
[t]	s'écrit „d”		„t”	[t ^h]
[k]	„g”		„k”	[k ^h]

c) D'autres consonnes n'existent pas du tout en chinois:

[v] et [R]

d) Certaines consonnes n'existent pas comme phonèmes, mais peuvent constituer des variantes d'autres phonèmes et donc leur réalisation peut être perturbée par un problème de transcription:

C'est le cas de [b/d/g/z]

Des problèmes similaires se posent pour la transcription des voyelles.

³ Li Xia Qin, *Evolution de l'écriture chinoise*, 1991, Librairie You-Feng Ed.

⁴ Alleton Viviane, *Grammaire du chinois*, 1973, 3ème éd. 1997, PUF, Que Sais-je.

B) Propositions d'exercices:

Pour sensibiliser les apprenants chinois à l'écriture du français, on pourra utiliser beaucoup de repères visuels:

- faire souligner ou encadrer les lettres correspondant aux sons prononcés.
- barrer dans un texte les voyelles et consonnes non prononcées en français.
- exercices à choix multiples: sélection du mot ou du groupe de mots prononcés.
- exercices à trous portant sur les consonnes et voyelles pouvant porter confusion.
- exercices de découpage syllabique.
- exercices sur les consonnes multiples et leur place dans la syllabe.

Ce que nous avons essayé de montrer ici, c'est combien il est nécessaire de toujours centrer l'apprentissage d'une langue étrangère sur l'apprenant, en tenant compte de ses habitudes linguistiques et culturelles, et en essayant de l'amener à s'adapter à celles de la langue cible. Comme l'a écrit dans son „Précis de l'art militaire”, le célèbre stratège chinois SUN WU du Vème siècle avant J. C.: „Connais ton adversaire et connais-toi toi-même, tu pourras livrer cent batailles sans les perdre.” A l'étudiant de découvrir les caractéristiques du français et de connaître les interférences de sa langue maternelle, et à l'enseignant de bien connaître ses étudiants afin de bien cerner les interférences possibles.

Cette esquisse vaut comme début d'un chantier toujours à développer, à d'autres domaines (par exemple la syntaxe), et à d'autres publics.

BIBLIOGRAPHIE

- Au-Yeung Y., *Phonétique française et phonétique chinoise*, Thèse, Université de Rouen, 1988.
 Chi Lee P.-W., *Contribution à l'étude de l'intonation française prononcée par les Chinois en vue de l'apprentissage*, Thèse, Université de Besançon, 1987.
 Granet M., *La pensée chinoise*, La Renaissance du Livre, Albin Michel, Paris, 1968.

LIBRO DI M. GIOVAMBATTISTA
PALATINO CITTADINO ROMANO,
Nelqual s'insegna à Scrivere ogni sorte lettera, Antica,
& Moderna, di qualunque natione, con le sue,
regole, & misure, & essempii:
ET CON VN BREVE, ET VTIL DISCORSO
DE LE CIFRE:
Riveduto nuovamente, & corretto dal proprio Autore,
CON LA GIUNTA DI QVINDICI TAVO
LE PELLISSIME.



CON GRATIE. ET PRIVILEGI.